exécutés samedi soir. Cet exemple prompt et sévère, malheureusement nécessaire dans les circonstances allarmantes où se trouvait cetre ville, a produit la plus vive impesssion sur les ouvriers en soie et les chapeliers; plusieurs se sont éloignés par petites bandes, les uns déterminés par la crainte qu'il n'exista des dénonciations contre eux, et que la justice ne vint à les rechercher en raison de la part qu'ils ont eu à la sédition; les autres pour éviter de se trouver dans l'alternative d'être forcés à suivre l'exemple des perturbateurs et des mutins qui seraient restés, s'ils survenaient quelque nouveau soulèvement.

Pour empêcher que cette émigration ne s'augmente et n'apporte un préjudice réel au commerce, je me suis hâté d'en donner avis au commandant du pont de Beauvoisin, et à celui du fort de l'Écluse, afin qu'ils s'opposent au passage des émigrants et emploient tous les moyens nécessaires pour les obliger à retourner sur leurs pas, et à revenir travailler dans les manufactures nationales.

J'écris à M. le duc de Tonnerre pour lui annoncer, Mgr., l'arrivée du (1) bataillon du régiment de la Fère, et du détachement de celui de Royal-la-Marine; je le préviens également que la brigade de Maréchaussée de Bourgoin qui avait arrêté et amené ici le nommé Pierre Sauvage, est retournée hier matin à sa résidence, et je le prie en même-temps de vouloir bien donner ses ordres pour que dorénavant les brigades de Maréchaussée de Vienne et autres qui sont à proximité de Lyon, fassent le plus fréquemment possible, et surtout les fêtes et dimanches, des patrouilles dans le lieu appelé des Charpennes qui dépend de son commandement. Cette précaution est d'autant plus indispensable que le lieu des Charpennes qui n'est separé de cette ville que par la promenade des Brotteaux

<sup>(1)</sup> C'était le 2e bataillon; Napoléon Buonaparte était un des soulieutenants; il logea dans la maison que possède aujourd'hui madame veuve Blanc, montée de Montribloud. Il quitta Lyon avec son régiment le 21 septembre.